



Perspective

Information et démocratie à l'ère des réseaux

Cet éditorial est aussi disponible en [format PDF](#).

Adressez vos questions et commentaires au [comité éditorial](#).

Québec, 21 avril 2001. Entre 25 000 et 50 000 personnes, le nombre variant selon les sources, de tous âges et de toutes conditions marchent dans les rues de la Basse-Ville pour témoigner leur opposition à la tenue du troisième Sommet des Amériques qui se tient à quelques kilomètres de là, dans la Haute-Ville, et au cours duquel se négocie la formation de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA). Une forêt mouvante de pancartes proclame les slogans les plus divers. Sur l'une d'elles, on peut lire : « Information = Démocratie ». Simple, voire simpliste, l'équation n'est toutefois pas sans nous interpeller. La question de l'information est en effet depuis plusieurs semaines au cœur de l'affrontement entre les autorités politiques canadiennes chargées d'accueillir les délégations des 34 pays participants et les opposants au projet. Or, malgré les demandes répétées de ces derniers, les textes sur lesquels avaient à se prononcer les chefs d'États et de gouvernements sont restés secrets, échappant ainsi à tout examen critique, non seulement par les citoyens, mais aussi par les élus parlementaires des pays concernés.

À cette occasion et à de nombreuses autres auparavant, ceux et celles que l'on qualifie un peu trop rapidement d'« anti-mondialistes » se sont en fait plus ou moins consciemment référés au modèle de l'espace public tel qu'il a été pensé par Jürgen Habermas en tant qu'idéal-type issu des Lumières. Le modèle d'Habermas repose en effet sur la délibération fondée sur la rationalité des arguments échangés, l'accessibilité de tous les citoyens et de toutes les citoyennes à l'information et aux moyens de communication et la transparence des prises de décision. Et pourtant, quel que soit le bien-fondé de ce projet normatif, on sait bien que les émotions sont aussi porteuses de sens pour les êtres humains, que les inégalités devant l'accès aux médias sont considérables et que les questions de vie privée, de secret commercial ou de sécurité nationale vont à l'encontre de l'idée de transparence.

De plus, les études en communication montrent que si l'existence de médias libres constitue une condition nécessaire à la démocratie, ce n'est certainement pas une condition suffisante et ce, pour trois raisons.

Premièrement, la vie politique comprend bien d'autres dimensions que l'accès à l'information, qu'il s'agisse de la représentation de la population par les partis politiques ou de l'existence de mécanismes qui permettent des échanges entre le lieu du politique proprement dit et ce que l'on appelle de plus en plus souvent la « société civile ». Deuxièmement, être informé n'a d'intérêt que si cette information a du sens et devient donc une connaissance qui prend place dans le cadre d'une réflexion. Or cette équivalence entre information et connaissance n'a rien d'automatique. Troisièmement, le fait de mettre l'accent sur la communication tend plus ou moins indirectement à favoriser une conception consensuelle de la société et à faire oublier que les individus et les groupes qui la composent peuvent avoir des intérêts divergents. On retrouve ici une idée un peu naïve des rapports sociaux. Il n'en reste pas moins qu'en dehors de l'académie, l'information et la démocratie sont de plus en plus souvent posées dans un rapport d'équivalence.

Un élément semble cependant avoir changé : il est dorénavant au moins autant question, sinon davantage, de communication que d'information. Et pour cause : l'Internet est présenté comme le premier média qui ne distingue pas dans son principe l'émetteur du récepteur. Les médias qualifiés plus ou moins péjorativement « de masse » feraient-ils place à des réseaux informatiques décentralisés permettant enfin de créer un véritable espace public habermassien fondé sur la communication tous azimuts et mettant fin à la transmission unidirectionnelle d'une information officielle au service de l'appareil idéologique capitaliste?

La réalité apparaît pour le moins plus nuancée. Il suffit pour s'en rendre compte d'observer les grandes manoeuvres entourant la gouvernance de l'Internet, et qui ne se font pas toujours clairement au bénéfice des citoyens et des citoyennes. Il est ainsi permis de s'interroger sur le pouvoir grandissant d'organismes tels l'Union internationale des télécommunications (UIT) et l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (ICANN), au détriment de celui des États, qui avaient jusqu'alors occupé une place centrale dans la régulation des moyens de communication. La façon même dont bon nombre d'États prennent position en faveur d'un concept comme l'« autoréglementation », qui distribue une large partie du pouvoir de régulation aux acteurs du secteur, témoigne de la place prédominante qu'occupent aujourd'hui les intérêts des entreprises et notamment des transnationales vis-à-vis du « réseau des réseaux ».

Cela ne signifie pas pour autant que les militants et militantes doivent délaisser les nouveaux moyens de communication regroupés sous le vocable « Internet ». Néanmoins, toute analyse pertinente nécessite de croiser les facteurs d'ordre technique (quelle que soit sa malléabilité, la technique offre un certain nombre de potentialités et impose un certain

nombre de contraintes), d'ordre économique (il ne faut jamais oublier que les entreprises ont la mise en valeur du capital pour objectif principal), d'ordre politique (il s'agit là de tenir compte du fonctionnement des institutions et des relations du pouvoir politique avec la société civile, autrement dit de l'état de la démocratie) et d'ordre social (quel que soit le quadrillage dans lequel ils sont enserrés, les utilisateurs et utilisatrices gardent un certain pouvoir). Cela dit, du point de vue de l'innovation sociopolitique, les cas les plus intéressants sont certainement ceux où il y a critique des systèmes politique et économique en vue de modifier les rapports de force institués. Par ailleurs, ce sont sans doute les groupes organisés, bien plus que les individus isolés, qui doivent être suivis afin d'observer le développement du « militantisme cybernétique », voire de nouvelles formes de participation à la démocratie.

À cet égard, les études effectuées dans les pays anglo-saxons depuis les années 80 dans le domaine de la « computer-mediated communication » (CMC, dont la traduction littérale — « communication médiatisée par ordinateur »/CMO — commence à se répandre chez les chercheurs francophones) s'avèrent précieuses. Des concepts comme ceux de « communication impersonnelle, interpersonnelle et hyperpersonnelle », la mise en perspective des relations en face-à-face et des relations médiées par ordinateur ainsi que des méthodologies comme les observations en situation ou les entretiens non directifs peuvent être fort utiles pour étudier les relations entre les usages de l'Internet et les pratiques citoyennes.

C'est d'ailleurs l'un des thèmes qui ont été abordés lors du colloque co-organisé par COMMposite et intitulé « [La communication médiatisée par ordinateur : un carrefour de problématiques](#) » qui a réuni plus d'une trentaine de conférenciers et de conférencières (dont la moitié en provenance d'Europe), les 15 et 16 mai derniers à l'Université de Sherbrooke dans le cadre du 69^e Congrès de l'Acfas (Association canadienne française pour l'avancement des sciences récemment renommée « Association francophone pour le savoir »). Comme nous l'évoquions en introduction à ce colloque, il nous semblait naturel que COMMposite participe à la réflexion sur ces questions, de par sa nature même de publication « médiatisée par ordinateur » qui s'est donné pour objectif, entre autres, d'explorer les possibilités offertes par ces supports encore relativement nouveaux. Ce colloque s'inscrivait dans la lignée du premier colloque co-organisé par COMMposite et Vidéazimut en 1999 (« [Le droit à communiquer et la communication des droits](#) »), et dont les échanges étaient exclusivement médiatisés par ordinateur — d'où sa qualification de « conférence virtuelle ».

Certains articles de ce numéro poursuivent également la réflexion sur les relations entre le développement des TIC et les formes prises par la

démocratie, si ce n'est même les formes de nos sociétés. [Stéphanie Wojcik](#) nous propose ainsi une étude comparative de plusieurs sites Internet de villes du Sud-Ouest de la France et aboutit à des conclusions réservées sur la correspondance entre la réalité de l'interactivité proposée par ces nouveaux moyens de communication publique et les discours officiels sur la participation citoyenne qu'ils sont censés favoriser et accroître. Avec les mêmes préoccupations fondamentales, [Michael Totschnig](#) s'intéresse à un tout autre objet : la standardisation de l'informatique. En appliquant de façon originale la théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, il montre notamment comment nous devons tenir compte des artefacts algorithmiques qui font aujourd'hui partie intégrante de nos moyens d'expression et d'échanges symboliques, et l'urgence de resituer dans la sphère du politique ce que certains acteurs économiques aimeraient voir demeurer dans l'univers purement technique.

C'est un peu dans un esprit de cohérence avec l'argument élaboré dans cet article que COMMposite a tenu à adopter, pour la production du code source de cette version et des suivantes, une position rigoureuse en matière de choix techniques, dont l'implication la plus évidente, pour vous lectrices et lecteurs, risque de se traduire par quelques anomalies mineures dans la mise en page de nos contenus. Ces inconvénients résultent de la non-conformité de certains fournisseurs commerciaux avec les normes publiques élaborées au sein du consortium W3C, et du fait que désormais, l'affichage de COMMposite n'est plus « optimisé » pour un logiciel de navigation spécifique. En revanche, notre code est désormais *valide* par rapport aux spécifications XHTML 1.0 et CSS 2.0. Rappelons que CSS (*Cascading Style Sheets*) est une spécification qui permet d'utiliser le principe des feuilles de style dans la production des pages Web et qui nous semble représenter l'avenir de la publication électronique, surtout dans le domaine universitaire. Suivant ce principe, le contenu d'un texte est désormais saisi indépendamment de sa mise en page, ce qui réduit le travail de programmation au bénéfice du travail éditorial. Quant à XHTML, il s'agit d'une mise à jour du HTML, et son utilisation permet à la revue COMMposite d'être compatible avec tous les outils basés sur la norme XML (*eXtensible Markup Language*), qui est en train d'émerger comme nouveau standard du Web. En adoptant ces normes, COMMposite espère ainsi contribuer à faire connaître et soumettre à la discussion les valeurs à la fois techniques et sociales inhérentes à ce choix.

Dans son article, [Hélène Bourdeloie](#) s'intéresse également à la question de la technique, envisagée cette fois dans sa relation avec la culture. À partir des travaux des membres de la première génération de l'École de Francfort, elle présente tout d'abord les différentes analyses qui ont posé la question de la conjonction de la technique et de la culture dans une perspective critique à l'ère des médias de masse. Elle poursuit cette

réflexion en s'intéressant au multimédia, qui repose avec acuité la problématique de l'art à l'ère de la reproductibilité technique soulevée au début du siècle dernier par Walter Benjamin. À travers cette problématique, on retrouve bien ici la préoccupation de lier l'évolution de nos sociétés — cette fois-ci à partir du mode d'expression culturel — et les développements des dispositifs médiatiques. Luc Bonneville s'inscrit également dans cette perspective. Alors qu'il avait réfléchi dans le précédent numéro de *COMMposite* sur les aspects sociologiques de la perception du temps par les usagers de l'Internet, il s'intéresse cette fois-ci aux aspects psychologiques. Il observe notamment une reconstitution d'un « temps vécu » qui vient supplanter le temps objectif propre à la modernité. Ce temps vécu se caractérise par des distorsions au niveau de la représentation du passé et de l'avenir et par la prépondérance de la représentation du présent comme « moment d'exécution ». On retrouve ici l'idée selon laquelle l'Internet serait intrinsèquement lié à la notion d'« instantanéité ». Or, ce lien est souvent considéré dans une perspective sociopolitique comme un bienfait des TIC, alors que le temps est pourtant nécessaire à toute délibération un tant soit peu approfondie. Ainsi que nous l'avons déjà souligné, l'accès à l'information n'est qu'une composante parmi bien d'autres de la problématique de la démocratie. C'est d'ailleurs ce que rappelle [Jean-Claude Domenget](#) qui nous présente sa lecture de l'ouvrage collectif *Médias, temporalités et démocratie*, dirigé par André Vitalis. Il en ressort qu'on ne peut dissocier les effets des TIC sur la démocratie de l'articulation entre temps sociaux et « temps médiatiques ».

On aborde également dans ce numéro la question de la médiation de l'information dans le texte de [Mônica Macedo](#), qui traite plus précisément de l'enseignement de la communication scientifique au Brésil. Après avoir effectué un survol chronologique des programmes brésiliens, tout en les comparant à plusieurs équivalents à l'étranger, elle analyse une expérience en cours à l'Université de Campinas depuis 1999 et qui s'adresse simultanément à des chercheurs, à des chercheuses ainsi qu'à des journalistes dans le but de développer leur perception des différents savoir-faire et savoir-être de chaque profession.

Enfin, [Patricia Clermont](#) nous livre les résultats d'une recherche, menée dans le cadre de sa maîtrise, sur la télésérie sociétale *Jasmine*, qu'elle considère comme un relais communicationnel, médiatique et télévisuel pour renouveler la conception de la citoyenneté sur laquelle repose le projet politique québécois de nation démocratique.

Finalement, plus que tout autre, ce numéro reflète le caractère diversifié des intérêts de recherche des jeunes chercheurs et chercheuses en communication, tout en signalant les aspects sociopolitiques inhérents aux problématiques communicationnelles. On constate également l'intérêt d'auteurs de différents pays pour la publication de leurs travaux

en français, dans la mesure où quatre pays sont représentés dans ce numéro. Soucieuse d'exprimer cette identité de plus en plus internationale, la revue COMMposite a d'ailleurs décidé cette année de se doter d'un nom de domaine géographiquement — et institutionnellement — neutre : COMMposite.Org. Signe d'un souci réaffirmé d'autonomie éditoriale, tout autant que d'un maintien de sa mission non lucrative, nous souhaitons que ceci soit perçu comme une invitation renouvelée à publier dans une revue ouverte aux étudiantes et étudiants qui s'intéressent aux questions d'ordre communicationnel.



[Le comité éditorial](#)



© [Les éditions électroniques COMMposite](#) - 2001 - Tous droits réservés.